

## **Concours Infolettre Règlements**

\*Aucun achat requis.

### **1/Admissibilité**

Le participant doit être âgé de 18 ans et plus et avoir une adresse courriel valide. Le gagnant ne peut gagner plus d'une fois. Le concours est réservé aux résidents du Canada.

### **2/ Comment participer**

La participation se fait sur la page du site Internet de Passion Monde par Voyages Bergeron (<https://www.passionmonde.com/>)

### **3/ Prix**

**Prix :** Crédit voyage de 100 \$ offert par Passion Monde

### **4/ Attribution**

Il s'agit d'un tirage mensuel aléatoire parmi les participants. Le gagnant sera tiré au hasard les premiers mardis du mois parmi les gens qui se seront inscrits à l'Infolettre. Le gagnant sera contacté par courriel dans les jours suivants. Ensuite, leurs nom seront divulgués publiquement sur les médias sociaux de Passion Monde par Voyages Bergeron. Des efforts raisonnables seront déployés pour joindre le gagnant via son adresse courriel. Le prix sera envoyé par courriel ou par la poste l'adresse fournie par le gagnant et sa préférence.

En participation à ce concours, vous comprenez et acceptez d'être inscrit à l'Infolettre de Passion Monde.

### **5/ Limitation de responsabilité**

Les chances de gagner varient en fonction du nombre de personnes inscrites durant la période du concours. Le prix est non monnayable, non échangeable et non transférable.